

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Ultracur3D ST45 B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: photoinitiateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANYAdresse de contact:BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Skin Corr./Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam./Irrit. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Skin Sens. 1B	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT RE 2 (par voie orale)	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 3	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P260	Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P330	Rincer la bouche.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine, acrylate de 4-(1,1-diméthyléthyl)cyclohexyle, diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène), 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

2.3. Autres dangersConformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Pas applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de : uréthane, acrylates, polymère

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Teneur (W/W): >= 50 % - < 75 %

Numéro CAS: 5117-12-4

Numéro-CE: 418-140-1

Numéro INDEX: 613-222-00-3

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Eye Dam./Irrit. 1

Skin Sens. 1

STOT RE 2

H318, H302, H317, H373

urethane acrylate polymérique

Teneur (W/W): >= 25 % - < 50 %

Numéro CAS: 52404-33-8

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

H319, H315

diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

Teneur (W/W): >= 5 % - < 7 %

Numéro CAS: 42594-17-2

Numéro-CE: 255-901-3

Numéro INDEX: 607-133-00-9

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

Skin Sens. 1B

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Chronic 2

H319, H315, H317, H335, H411

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 10 %

oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Teneur (W/W): >= 1 % - < 3 %

Numéro CAS: 75980-60-8

Numéro-CE: 278-355-8

Skin Sens. 1B

Repr. 2 (fertilité)

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 2

H317, H361fd, H411

acrylate de 4-(1,1-diméthyléthyl)cyclohexyle

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Teneur (W/W): $\geq 1\%$ - $< 3\%$

Numéro CAS: 84100-23-2

Numéro-CE: 282-104-8

Numéro d'enregistrement REACH:
01-2120735441-62

Numéro INDEX: 607-133-00-9

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

Skin Sens. 1A

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 2

Facteur M - aiguë: 1

H319, H315, H317, H335, H411, H400

Les limites de concentrations spécifiquesSTOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: $\geq 10\%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Refroidir les récipients en raison du risque de polymérisation par échauffement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'effet de la lumière. Le stabilisant n'est efficace qu'en présence d'oxygène. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. Fermer le contenant hermétiquement après utilisation.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374):

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale ((p. ex. EN 166) et bouclier de protection du visage

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	liquide	
Couleur:	noir	
Odeur:	de type acrylique	
Seuil olfactif:		
	Pas de données disponibles.	
Valeur du pH:	7	
point de solidification:		
	non déterminé	
Température d'ébullition:	> 100 °C (1.013 hPa)	
Point d'éclair:	> 100 °C	
Vitesse d'évaporation:		
	non déterminé	
Inflammabilité:		(dérivé du point d'inflammation)
Limite inférieure d'explosivité:		
	non déterminé	
	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.	
Limite supérieure d'explosivité:		(DIN 51649-1)
	non déterminé	
	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Température d'auto-inflammation:		
	non déterminé	
Pression de vapeur:		
	non déterminé	
Densité:	1,09 g/cm ³ (55 °C)	

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

1,12 g/cm³
(20 °C)

Densité relative: Pas de données disponibles.

densité de vapeur relative (air): non déterminé

Solubilité dans l'eau: difficilement soluble

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): Non applicable aux mélanges.

Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Décomposition thermique: 195 °C, 300 - < 400 kJ/kg,

Viscosité dynamique: env. 300 mPa.s
(20 °C)
100 mPa.s
(50 °C)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Tension superficielle: Pas de données disponibles.

Répartition: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

granulométrie: forme non solide ou sous forme de granulé.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit peut polymériser après un dépassement notable de la durée ou de la température de stockage admissible. Dégagement de chaleur en cours de polymérisation. Réactions avec les peroxydes et avec d'autres composants radicalaires.

Avant livraison le produit est stabilisé pour éviter la polymérisation spontanée.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Produits à éviter:
initiateurs de radicaux libres

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Peut entraîner de graves lésions oculaires.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: dommage irréversible (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine**Evaluation de la toxicité pour la reproduction:**Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.*
-----Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des dommages spécifiques aux organes par suite d'expositions orales répétées.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 1,27 mg/l, *Leuciscus idus* (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, semi-statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Invertébrés aquatiques:

Pas de données disponibles.

Plantes aquatique(s):

NOEC (72 h) 10 - 100 mg/l (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus* (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les daphnies.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur**ADN**

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime**IMDG**

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à	Aucun connu

Sea transport**IMDG**

	Not classified as a dangerous good under transport regulations
UN number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions	None known

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

prendre par l'utilisateur

for user

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Numéro ONU: Pas applicable

UN number: Not applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Packing group: Not applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Environmental hazards: Not applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code**

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.08.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 28.04.2020

Version précédente: 1.0

Produit: **Ultracur3D ST45 B**

(ID Nr. 30770320/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

	répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.